

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN  
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE  
KARNAK  
LOUQSOR (ÉGYPTE)  
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي  
لدراسة معابد الكرنك  
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 10, 1995.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).  
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



# DONNÉES COMPLÉMENTAIRES SUR LES STRUCTURES DE BRIQUES CRUES RUBÉFIÉES DU MUSÉE DE PLEIN AIR DE KARNAK

François LECLÈRE et Sylvie MARCHAND

L'aménagement de la partie nord du musée de Plein Air en vue de la poursuite de l'anastylose de la « cour à péristyle » de Thoutmosis IV<sup>1</sup>, ainsi qu'une étude consacrée aux techniques de construction du mur d'enceinte en briques crues dit de Nectanébo, avaient conduit le CFEETK à mener en 1989-1990 deux interventions archéologiques ponctuelles dans la zone nord-ouest du *temenos*, un secteur que les archéologues avaient toujours considéré comme dépourvu de tout vestige digne d'intérêt<sup>2</sup>. Ces opérations s'étaient concentrées dans l'angle nord-est du musée, à l'extrémité est du mur reconstitué de Thoutmosis IV. L'une, sous la forme d'un sondage contre la paroi interne d'un massif de la grande enceinte, avait permis d'en examiner les fondations. L'autre, immédiatement au sud, avait consisté à dégager l'effondrement d'une structure de briques crues incendiée et ruinée, et à en réaliser les relevés architecturaux<sup>3</sup>. Sur le sol des pièces, une importante quantité de poteries intactes, retrouvées en place, dataient l'édifice de la XXVI<sup>e</sup> dynastie. Ce matériel céramique avait été scellé sous les restes brûlés du plafond de bois et des murs d'un probable étage dont l'écroulement avait sans doute été provoqué par le vaste incendie qui a donné aux

---

1. F. Larché, B. Letellier, publication en cours de rédaction ; annoncée dans *Karnak IX*, 1993, p. VII-X, XVII ; cf. aussi J. Leclant, G. Clerc, *Orientalia* 61, 1992, p. 268.

2. T. Zimmer, « Quelques trouvailles effectuées lors de l'aménagement du Musée de Plein Air de Karnak », *Karnak VIII*, 1987, p. 381 n. 1, à propos des séries de tranchées parfois très profondes (plus de 7 m !) et des nivellements réalisés par M. Pillet et H. Chevrier en vue d'aménager l'ensemble de la zone nord-ouest du *temenos* en musée de plein air ; cf. surtout M. Pillet, « Fouilles de l'angle nord-ouest de l'enceinte du grand temple d'Amon à Karnak », *ASAE XXII*, 1922, p. 60-64 ; *id.*, « Rapport sur les travaux de Karnak », *ibid.*, p. 236 ; H. Chevrier, « Rapport sur les travaux de Karnak 1934-1935 », *ASAE XXXV*, 1935, p. 106-108, fig. 4 ; *id.*, « Rapport sur les travaux de Karnak 1935-1936 », *ASAE XXXVI*, 1936, p. 143-146, fig. 1 et 2, pl. V.

3. P. Béout, M. Gabolde, C. Grataloup, O. Jaubert, « Fouilles dans le secteur nord-ouest du temple d'Amon-Rê », *Karnak IX*, 1993, p. 161-204. Le sondage contre l'enceinte a été effectué en avril-juin 1989 par O. Jaubert, M. Gabolde et C. Grataloup. Le dégagement des remblais surmontant les vestiges des structures rubéfiées a été réalisé en décembre 1989 par F. Larché ; la fouille a été poursuivie en mars 1990 par C. Grataloup et P. Béout.

parois de cet ancien bâtiment de briques crues leur aspect si caractéristique. Le sondage contre l'enceinte avait permis de montrer qu'une partie du remplissage de la tranchée de fondation du rempart était constituée de remblais provenant éventuellement de la destruction de ce bâtiment. L'édifice détruit semble avoir été laissé à l'abandon, dans un secteur qui ne paraît pas avoir connu de remaniements ultérieurs très importants et qui a dû rester jusqu'à la fin de l'histoire de Karnak un vaste terrain vague, sporadiquement occupé<sup>4</sup>.

À la demande du CFEETK, nous avons effectué une courte campagne visant essentiellement à compléter le plan de l'édifice principal, à étudier ses fondations et les couches du substrat sur lequel il a été construit<sup>5</sup>. Les observations que nous avons pu effectuer, tant sur le plan architectural que pour l'étude de la céramique, sont donc à considérer comme un complément à l'étude de C. Grataloup et P. Béout<sup>6</sup>.

À cet effet, cinq sondages ont été réalisés, à l'intérieur et aux abords de la construction (pl. I-II) :

— *secteur 1* : ce sondage, le plus important, effectué à l'extrémité sud du bâtiment principal, avait pour but de déterminer l'emplacement exact des fondations de sa façade sud, arasées presque jusqu'à la première assise de briques, et de dresser une coupe transversale dans les fondations du sol de la grande pièce et aux abords ouest<sup>7</sup> ;

— *secteurs 2 et 3* : deux autres sondages, plus petits, ont été entrepris dans les réduits de l'angle nord-ouest de l'édifice. Ils ont consisté à vider le remplissage du sous-sol d'une moitié de chacune des deux pièces jusqu'au substrat antérieur à la construction, en dressant chaque fois une coupe transversale ;

4. Notons cependant la présence dans l'angle intérieur nord-ouest de l'enceinte de Nectanébo d'assez nombreux puits circulaires en briques cuites, certainement d'époque tardive, romaine ou copte, révélée par les divers sondages effectués dans cette zone, à l'occasion du creusement des tranchées de fondation destinées à recevoir les soubassements de briques et de ciment des édifices reconstitués et des banquettes de stockage des blocs inscrits ; cf. T. Zimmer, *op. cit.*, p. 383 n. 10 ; M. Pillet, *op. cit.*, p. 62. Le plus souvent rasés jusqu'à la base, au niveau du sol actuel, certains de ces vestiges de puits dépassent encore de plusieurs mètres (comme celui qui se trouve dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, dans l'axe de la porte ouest), témoignant d'un niveau plus élevé d'occupation domestique tardive contre l'angle de l'enceinte, ce que pourraient confirmer les restes d'aménagements visibles à mi-hauteur de la paroi intérieure du tronçon nord de l'enceinte (massif n° 14) comparables aux constructions encore en place, par exemple sur l'enceinte de Medinet Habou. Un autre exemplaire vient encore d'être dégagé à l'occasion du creusement des fondations destinées à recevoir les piliers de la « cour à péristyle » de Thoutmosis IV. À noter également, les trouvailles d'ostraca démotiques, grecs et coptes, dans les ruines de maisons antiques à proximité immédiate de l'édifice, effectuées en 1883 par G. Maspero et décrites dans U. de Wilcken, *Griechische Ostraka aus Ägypten und Nubien I*, Berlin, 1899, p. 25-26. De même, les papyri démotiques thébains témoignent d'une activité urbaine au début de l'époque ptolémaïque dans le secteur nord de Karnak, mais probablement hors enceinte et peut-être beaucoup plus au nord ; cf. L. A. Christophe, *Karnak-Nord III (1945-1949)*, *FIFAO XXIII*, 1951, Le Caire, p. 58-59, n. 1 et 2 ; J. Quaegebeur, « Les appellations grecques des temples de Karnak », *OLP 6-7, 1975-1976, Miscellanea in honorem J. Vergote*, p. 463 n. 2, p. 465 n. 24 à 27 ; rappelons qu'au début de l'époque romaine, l'agglomération urbaine de Thèbes ne se présentait sans doute plus que sous la forme de petits groupements d'habitats juxtaposés ; cf. A. Bataille, « Thèbes gréco-romaine », *CdE XXVI*, n° 51, 1951, p. 347 n. 2 ; voir aussi D. B. Redford, « Interim report on the 20th campaign (17th season) of the excavations at East Karnak », *JSSEA XVIII*, 1988, p. 33 n. 34 ; *id.*, S. Orel, S. Redford, St. Shubert, « East Karnak excavations, 1987-1989 », *JARCE XXVIII*, 1991, p. 83 n. 12 ; sur l'étendue de la ville chrétienne, cf. P. Anus, R. Sa'ad, « Fouilles aux abords de l'enceinte occidentale à Karnak. IV — Le village ancien », *Karnak II (= Kêmi XIX)*, 1969, p. 230, fig. 5.

5. La fouille, qui a duré de la mi-décembre 1992 à la mi-janvier 1993, a été conduite par S. Marchand et F. Leclère, boursiers du CFEETK. L'OAE était représentée par M<sup>lre</sup> Sayyeda Abd er-Radi. L'équipe des ouvriers était dirigée par le *raï's* Ala Farouk.

6. Cf. *supra*, n. 3.

7. Pour limiter la quantité de déblais à enlever, nous avons fait dresser la section juste à la rupture de pente entre le sol dégagé par les précédents fouilleurs et la partie abîmée du bâtiment vers le sud, ce qui explique son obliquité par rapport aux murs latéraux.

— *secteur 4* : le sondage suivant a été réalisé à l'extérieur du bâtiment, dans l'angle intérieur nord-est de la structure accolée à son mur ouest ;

— *secteur 5* : enfin, un nettoyage de surface fut entamé au nord, contre la paroi intérieure du mur sud de la structure aboutée au mur nord de la construction principale, dans une zone bouleversée par la construction de la grande enceinte, à proximité immédiate du sondage effectué par les précédents fouilleurs contre le massif 16 de l'enceinte.

## I. ANALYSE STRATIGRAPHIQUE

### A. SECTEUR 1 (pl. II b-V)

La fouille a révélé la position des fondations du mur sud de la construction (US<sup>8</sup> 1012, pl. III, plan ; pl. IV, coupes 1 et 2), arasées jusqu'aux toutes premières assises, en particulier dans la partie ouest. Leur épaisseur (près d'un mètre) est identique à celle des fondations du mur latéral intérieur ouest. Les trois premières assises présentent une largeur de trois briques en boutisse<sup>9</sup>. Les assises suivantes montrent une alternance du même appareil avec un lit de deux briques centrales en boutisse et deux paneresses en parement. Dans les fondations du mur latéral est (US 1049) et du mur latéral extérieur ouest (US 1042), comme celles du mur nord (US 1018, visible dans les secteurs 2 et 5), plus étroites (0,80 m), une assise de deux boutisses et un carreau alterne avec une assise de même appareil inversé<sup>10</sup>. L'examen de leur extrémité sud révèle une semelle très débordante vers l'intérieur du bâtiment. Elles ne comportent pas moins d'une douzaine d'assises, ce qui leur donne une hauteur approximative de 1,50 m. Les murs dégagés sont entièrement construits en briques crues jusqu'au niveau du sol de la grande pièce, au-dessus duquel les élévations sont totalement rubéfiées, jusqu'au cœur des parois, par l'incendie qui a ravagé l'édifice. La pose des briques en fondation est beaucoup moins soignée qu'en élévation. Ceci est visible en particulier dans la petite pièce sud-ouest. Située dans le prolongement des réduits de la partie ouest, elle pourrait avoir eu une autre fonction, peut-être un comble sous un escalier qui aurait mené à l'étage supposé, à proximité de l'hypothétique accès sud du bâtiment. Le remplissage résiduel au fond de la pièce (US 1014) a livré, dans une terre cendreuse, un mobilier typique de la XXVI<sup>e</sup> dynastie (figurine de terre cuite, « fire-dog » miniature, entre autres)<sup>11</sup>.

Les sections transversales nord et est (pl. IV, coupes 1 et 2, pl. V a) témoignent de la nature du remplissage du sous-sol de la pièce principale : sous le niveau de base de l'effondrement du bâtiment et les couches d'occupation, une épaisseur d'environ 1,70 m d'une terre sablo-limoneuse de couleur orangée comble les fondations (US 1008<sup>12</sup>). Elle contient, outre quelques miettes d'ossements calcinés et de petits éléments de charbon de bois, des

8. Unité Stratigraphique. L'enregistrement des données a été effectué en utilisant une adaptation du système informatique de gestion de la documentation archéologique *Archéodata*, mis au point par D. Arroyo-Bishop (CNRS, GDR 880, université de Paris I) pour les fouilles en France métropolitaine. Les quatre premiers chiffres du numéro d'inventaire correspondent à celui de l'unité stratigraphique dont provient l'objet : 1014.1 est, par exemple, le premier objet enregistré provenant de la couche 1014.

9. Le module de briques est constant pour l'ensemble du bâtiment : 0,29-0,32 m x 0,13-0,14 m x 0,10-0,11 m.

10. Ces appareils ne sont pas exactement ceux répertoriés dans A. J. Spencer, *Brick architecture*, Warminster, 1979. On peut cependant les rapprocher des types A14 et A15, cf. *ibid.* pl. VII.

11. Cf. *infra*, formes céramiques 1 à 8, 12, 17 à 21 ; « fire-dog » : 1014.4 (pl. XII) ; figurines animales : 1014.1 et 2 (pl. XIII) ; cf. également, *infra*, les objets divers (n. 75).

12. L'US 1009 est une simple poche de limon ne contenant que quelques tessons non identifiables.

éclats de pierre et d'assez nombreux fragments de briques crues rubéfiées ou non. Le matériel céramique (tessons et figurines de terre cuite) date essentiellement de la XXVI<sup>e</sup> dynastie, malgré quelques tessons plus tardifs, intrusifs, provenant d'une contamination due à l'état très perturbé de la partie sud du bâtiment (interférences avec l'US 1001, dépôt très hétérogène de limon pulvérulent, contenant un matériel très mélangé, et qui tapissait la surface de ce secteur au début de notre intervention)<sup>13</sup>. La couleur très caractéristique de cette couche et la nature du matériel qui s'y trouve associé indiquent très clairement qu'elle provient de la destruction d'un édifice incendié. Or, l'examen des extrémités latérales de ce remplissage montre qu'il a été coupé par les tranchées de fondation des murs latéraux de la pièce principale (US 1007, 1051). Antérieur à la construction, il témoigne donc de la destruction d'un édifice plus ancien qui a également subi un incendie. Il est vraisemblable que ce remblai a été déposé volontairement à cet emplacement, peu avant les premiers travaux, pour constituer un soubassement épais et élevé<sup>14</sup>.

L'US 1008 recouvre les arasements d'une structure antérieure de briques crues arasée, semble-t-il, jusqu'aux deux ou trois premières assises (US 1010) et également découpés par les tranchées de fondation. Il est impossible de déterminer la nature exacte de l'édifice auquel ce mur appartient. Les briques sont de module sensiblement équivalent (0,32-0,34 m x 0,14 m x 0,08-0,10 m). L'assise la mieux conservée est constituée de briques posées de chant. Le mur, de direction est-ouest, présente une largeur d'au moins 1 m, obtenue par trois boutisses. Des briques de la même structure, engagées dans la coupe 1, indiquent qu'elle se prolonge sans aucun doute vers le nord. La première assise repose sur une couche de terre brune contenant des poches de cendres et des tessons de la XXVI<sup>e</sup> dynastie (US 1035)<sup>15</sup>.

Le niveau d'arasement, ainsi que cette dernière couche, ont été percés par une vaste excavation au fond plat mais aux contours irréguliers (US 1013) profonde de 0,60 m. Le dégagement soigneux de l'US 1008 qui scellait l'interface a révélé très nettement les traces des coups d'outils correspondant à ce défoncement sur les parois de la fosse. La position de celle-ci, au centre de la pièce, pourrait indiquer une relation avec la construction de l'édifice, peut-être pour augmenter l'épaisseur du remblai orangé.

Nous avons approfondi le sondage d'une dizaine de centimètres à l'intérieur de cette fosse, avant de voir apparaître dans l'angle sud-ouest les vestiges de forts éléments de grès si abîmés qu'il est impossible de savoir s'ils appartiennent à un bloc ou une base de colonne<sup>16</sup>. Ces maigres restes empiètent sur l'arasement d'un mur de briques crues de direction nord-sud, large de 0,90 m, appartenant à une phase antérieure ou contemporaine.

13. US 1001, cf. *infra*, formes céramiques 1 à 3, 5 à 9, 12, 16 à 19, 21 ; un élément de « fire-dog » (n° 1001.6 ; pl. XII) ; quelques objets (cf. n. 77).

US 1008, cf. *infra*, formes céramiques 1, 3, 5 à 9, 11, 12, 17, 19, 20 ; figurine féminine (n° 1008.1) ; figurine animale (n° 1008.2) cf. pl. XIII.

14. Le remplissage des tranchées de fondations est très hétérogène :

— tranchée du mur ouest (US 1003) : limon sableux orangé brun-ocre contenant quelques éléments de charbon de bois, quelques tessons non identifiables, des morceaux de briques rubéfiées, un gros éclat de grès dressé ;

— tranchée du mur sud (US 1011) : remplissage très réduit, terre limoneuse brun-gris, contenant d'assez nombreux tessons de la XXVI<sup>e</sup> dynastie (cf. *infra*, formes céramiques 6, 7, 10, 19), un fragment de figurine de terre cuite (quadrupède, n° 1011.2, pl. XIII) et un œil-oudjat de faïence (n° 1011.1, pl. XIV) ;

— tranchée du mur est (US 1047) : limon brun-gris homogène, assez meuble, contenant quelques tessons de céramique de la XXVI<sup>e</sup> dynastie (cf. *infra*, formes 2, 5, 6, 8, 9, 17) et quelques éléments de charbon de bois. L'US 1052 est un remplissage argilo-limoneux d'aspect feuilleté, comme une flaque de boue séchée.

15. Cf. *infra*, formes céramiques 1 à 3, 6, 7, 11, 19.

16. Rappelons que des bases de colonnes de la même matière sont encore visibles à l'ouest de la structure rubéfiée, mais à un niveau plus élevé, dans une zone qui reste à explorer. Une autre base circulaire est engagée dans les couches archéologiques encore en place au nord-ouest du bâtiment, à proximité du mur de Thoutmosis IV reconstitué.

L'extension de la fouille à l'extérieur du bâtiment, au sud et à l'ouest, a mis au jour un enchevêtrement de vestiges de plusieurs murs de briques crues dont il est bien difficile de dire s'ils sont antérieurs ou contemporains des structures rubéfiées (US 1037 à 1046). Ils ont probablement été arasés au même moment que le mur sud (US 1023), avant d'être recouverts d'une épaisseur de 0,50 à 0,80 m de remblais très hétérogènes et pulvérulents, de couleur rose orangé à brun-gris (US 1036), contenant beaucoup d'éléments de charbon de bois et d'ossements calcinés, des fragments de briques crues et cuites, des éclats de pierre de toutes tailles, de nombreuses poches de tessons. La datation du matériel extrait de cette couche, très mélangé, s'échelonne de la XXVI<sup>e</sup> dynastie<sup>17</sup> à l'époque copte. Ce « tapis » semble se prolonger très loin au sud et à l'ouest. Nous sommes très vraisemblablement en présence des opérations de nivellement et de remblaiement effectuées par Chevrier pour l'aménagement du musée de Plein Air (pl. IV, coupes 2 et 4, extrémité ouest de la coupe 1 ; pl. V b, coupe 3)<sup>18</sup>.

### B. SECTEUR 2 (pl. VI-VII a)

Le sondage dans la moitié est du réduit de l'angle nord-ouest de la structure principale a permis de mettre en évidence les fondations du mur nord de l'édifice (face sud), du mur nord de la grande pièce (face nord) ainsi que celles de la cloison entre les deux réduits nord (face ouest). Les joints sont parfois difficiles à lire, mais on peut affirmer que l'appareil présente en élévation une alternance d'assises de boutisses de carreaux. Le mur extérieur nord (US 1018) est fondé au moins 0,30 m plus bas que les soubassements dégagés au sud, dans le secteur 1, avec au moins une quinzaine d'assises<sup>19</sup>. En revanche le mur intérieur (US 1025) et la cloison (US 1020) reposent au même niveau que dans la partie sud. La coupe 6 (ouest, pl. VII a et X) et la coupe 9 (est, pl. VI) montrent la tranchée de fondation du mur nord (US 1024), remplie de plusieurs couches de terre sablo-limoneuse de couleur variant du rougeâtre au brun orangé, contenant quelques tessons et de petits fragments de briques cuites ou rubéfiées (US 1048). L'interface de creusement de cette tranchée recoupe deux niveaux différents de briques crues, arasés, le plus haut étant réduit à deux assises. Ces maigres vestiges de structures plus anciennes sont recouverts d'une alternance de couches peu épaisses de terre plus ou moins cendreuses et limoneuses (US 1062 à 1064, 1066, 1068 à 1073), résultant vraisemblablement de la destruction de couches d'occupation et de structures, et d'un nivellement de la zone avant construction<sup>20</sup>.

17. Cf. *infra*, formes céramiques 3, 5, 7 à 9, 12 à 14, 17, 19 à 21 ; un élément de « fire-dog » (n° 1036.3, pl. XII) ; un fragment de figurine animale (n° 1036.2, pl. XIII) ; cf. aussi n. 77.

18. Cf. *supra*, n. 2.

19. Nous n'avons malheureusement pas pu descendre jusqu'à la première assise de briques. On notera, à la base, parmi les briques crues, la présence de quelques briques rubéfiées isolées, donc remployées.

20. Voici en bref le détail de ces différentes couches (pl. VI et X) :

— 1062 : limon cendreux gris, meuble ;

— 1063 : limon cendreux brun, compact, hétérogène, contenant quelques tessons non identifiables et de petits fragments de céramique pilée ;

— 1064 : limon sableux brun à gris jaunâtre, compact, contenant de la poussière de tessons, quelques tessons non identifiables et de très fins éléments de charbon de bois ;

— 1065 : structure de briques crues arasée, que rien ne permet, sinon son niveau, de rattacher à l'US 1010 décrite dans le secteur 1 ;

— 1066 : alternance de couches de limons brun-ocre à brun-gris, d'aspect feuilleté, contenant des éléments de charbon de bois, quelques tessons non identifiables et de minuscules éclats de calcaire ;

— 1067 : structure de briques crues plus ancienne, arasée irrégulièrement, visible tout au fond du sondage ;

Une fois les murs élevés, soit directement sur la surface nivelée, soit dans la tranchée, l'espace étroit et profond des fondations du réduit fut remblayé jusqu'au niveau du seuil, en deux fois, par une forte épaisseur de limon sableux brun orangé à orange clair du même type que l'US 1008 du secteur 1, à la seule différence que ces couches n'ont pas été coupées par les tranchées de fondation des murs mais recouvrent ces derniers (US 1015 et 1016). Le matériel céramique extrait, provenant essentiellement de la base de ces strates, date de façon très homogène de la XXVI<sup>e</sup> dynastie<sup>21</sup>. On compte, parmi les objets les plus caractéristiques, des éléments de figurines en terre cuite de « concubines », d'animaux quadrupèdes et des fragments de « fire-dogs »<sup>22</sup>.

### C. SECTEUR 3 (pl. VII b)

Le dégagement du remplissage de la moitié sud de la pièce latérale nord-ouest a confirmé les informations fournies par la fouille du secteur 2, à savoir un remblaiement postérieur à la construction des fondations par une couche homogène de limon sableux orangé (US 1026) contenant du matériel céramique de la XXVI<sup>e</sup> dynastie<sup>23</sup>. Malgré la difficile lisibilité des joints, surtout dans la partie haute qui porte des traces de rubéfections, on peut affirmer que le type d'appareil est le même que celui des autres soubassements. Le mur extérieur ouest possède une semelle débordante vers l'intérieur de la pièce. Un détail intéressant a pu être observé sur les parois est (US 1006) et ouest (US 1042), juste sous la surface du sol : une série de trous d'environ 5 cm de diamètre, alignés horizontalement et disposés en vis-à-vis, contenaient encore des éléments de bois brûlés, vestiges de barres de bois transversales parallèles, qui peuvent être, malgré leur petite taille, liées aux techniques de construction (échafaudage léger, sol provisoire de bois?) ou à un aménagement lié à une phase d'occupation (sorte de « parquet »?)<sup>24</sup>. Notons également à la base de la paroi sud, au centre, la présence d'une petite cavité rectangulaire aménagée, dont il est difficile de déterminer la fonction, s'il ne s'agit pas simplement d'un accident purement anecdotique au moment de la construction.

### D. SECTEUR 4 (pl. VIII)

Ce secteur, très perturbé, n'a livré que peu d'informations. La couche de surface (US 1027) est un limon rougeâtre à brun orangé très sec et pulvérulent, meuble, contenant de

— 1068 : limon cendreau, compact, brun-gris, tendant vers le brun clair vers l'est, où il est associé à des tessons plus nombreux et des éclats de calcaire ;

— 1069 : limon gris-noir, cendreau, meuble ;

— 1070 : limon brun-ocre, contenant des tessons pilés et du charbon de bois ;

— 1071 : couche noire de cendres et de charbon de bois très dense, contenant des morceaux de briques crues concassées ;

— 1072 : limon cendreau gris clair, meuble ;

— 1073 : charbon de bois.

21. Cf. *infra*, formes 1, 2, 4 à 12, 14, 15, 17 à 21, 24 (1016) ; formes 2, 3, 7, 8, 10 à 12, 21 (1015).

22. Cf. *infra*, figurines féminines (n<sup>os</sup> 1016.1 et 1016.3, pl. XIII ; figurine animale (n<sup>o</sup> 1016.2, pl. XIII) ; éléments de « fire-dog » (n<sup>os</sup> 1016.5 et 1016.6, pl. XII) ; un tesson retaillé en forme de jeton (n<sup>o</sup> 1016.4).

23. Cf. *infra*, formes 1 à 3, 6 à 9, 11, 12, 17, 18, 21 ; un poids en pierre (n<sup>o</sup> 1026.1, pl. XIV).

24. Cf. A. Krekeler in W. Kaiser *et al.*, « Stadt und Tempel von Elephantine, 17/18. Grabungsbericht », *MDAIK* 46, 1990, p. 214 : l'auteur décrit les vestiges d'un sol de bois dans un bâtiment daté des XXV<sup>e</sup>-XXVI<sup>e</sup> dynasties, recouvrant deux sortes de celliers rectangulaires d'une taille similaire à celle des petites chambres de notre construction. Cependant, dans celle du secteur 3, le « sol » de bois s'avère postérieur au remplissage des fondations : il ne surmontait donc pas une cave, mais devait être posé à terre, comme une sorte de parquet.

petits morceaux de charbon de bois, des tessons de dates variées (XXVI<sup>e</sup> dynastie<sup>25</sup> - époque romaine) et quelques éclats de calcaire et de grès brûlés. Elle résulte certainement de la dégradation progressive des structures rubéfiées et peut-être également des opérations de nivellement de Chevrier. Elle recouvre une couche de 0,10 à 0,30 m de limon brun-gris comportant un matériel céramique typique de la XXVI<sup>e</sup> dynastie et présentant en coupe plusieurs strates de nuances différentes plus ou moins charbonneuses (US 1031)<sup>26</sup>. Elle est coupée par la très mince tranchée de fondation (US 1030) du mur est de la structure aboutée à la façade ouest de l'édifice principal (US 1028)<sup>27</sup>. L'étroit remplissage de la tranchée (US 1029) a fourni quelques tessons de la XXVI<sup>e</sup> dynastie<sup>28</sup>.

La première assise du mur repose à un niveau plus élevé que les fondations du bâtiment principal, sur une couche de nivellement composé d'un limon gris foncé cendré et charbonneux, relativement meuble. Celle-ci recouvre les arasements d'un mur de briques crues plus ancien, large d'environ 1 m, de direction nord-sud, d'appareil très difficilement lisible (US 1077). Le niveau d'arasement est très proche de ceux que nous avons pu observer dans les sondages 1 et 2.

### E. SECTEUR 5 (pl. IX-X)

Un nettoyage de surface dans ce secteur également très perturbé a permis d'examiner les fondations des vestiges très réduits de la structure accolée au nord de l'édifice central. Le type de construction est tout à fait semblable à celui des autres édifices ; modules des briques et appareils sont identiques. Comme les vestiges reconnus dans le secteur 4, les fondations sont là aussi beaucoup moins élevées et larges que celles de la structure principale (pl. X, coupe 6). Les seuls murs conservés délimitent les vestiges d'une pièce de taille comparable à celle des réduits latéraux du magasin. Le niveau du sol a totalement disparu mais certains indices, en particulier une limite très nette de rubéfaction sur la paroi, montrent qu'il devait être sensiblement équivalent à celui de l'intérieur du magasin. Sous ce niveau, les fondations du mur sud (US 1054), dont les briques de terre crue n'ont pas été affectées par l'incendie, comportent pourtant quelques briques cuites. Celles-ci semblent avoir été cuites intentionnellement plutôt que rubéfiées. Les premiers lits de briques des murs de refend (US 1055 et 1056) en sont intégralement constitués. La toute première assise de ces derniers, fondée au même niveau que le mur sud, n'est composée que de demi-briques cuites cassées. L'ensemble de ces fondations repose sur une sorte de radier mince, irrégulier et relativement meuble, de terre orangée contenant des fragments de briques crues et rubéfiées (US 1061). Cette couche provient encore une fois de la destruction d'un bâtiment de briques incendié. Elle recouvre un arasement de structures antérieures de briques crues, dont le niveau est très proche de celui des arasements détectés dans les autres secteurs. Un mur de direction nord-sud, de largeur indéterminée, est visible dans la partie est du sondage (US 1034). Contre ce mur prend appui, dans la partie ouest, une couche de terre argilo-limoneuse brun-gris, compacte (US 1059, identique à 1033), contenant des éléments de charbon de bois, de nombreux tessons brûlés, des moellons de grès et quelques objets<sup>29</sup>. La surface

25. Cf. *infra*, formes 3 à 8, 11, 12, 17, 19.

26. Cf. *infra*, formes 3, 6, 12, 17.

27. La tranchée, très nettement visible en plan, s'amincit vers le sud jusqu'à ne plus être visible dans la coupe 8, au sud.

28. Cf. *infra*, formes 4, 5, 7.

29. Cf. *infra*, formes 1 à 3, 5, 7, 9 à 11, 14, 17 à 19, 23 ; un fragment d'amulette en faïence verdâtre représentant une figure de divinité debout, tenant un sceptre devant elle (n° 1059.1) ; un fragment de figurine de terre cuite qu'il est peut-être possible d'identifier comme une tête de bovidé (n° 1059.2, pl. XIII).

est recouverte d'une couche très mince (d'occupation postérieure à l'arasement mais antérieure au nivellement?) caractérisée essentiellement par de petites dépressions circulaires remplies de cendres et de tessons brûlés (US 1053)<sup>30</sup>, et une fosse d'une trentaine de centimètres de profondeur (US 1057) remplie de sable gris pur (US 1058). Le fond, constitué de moellons de grès irréguliers, était tapissé de gros fragments de terre cuite grossière (type « paroi de four ») et de quelques tessons<sup>31</sup>. Toute la partie nord du sondage présente un défoncement rempli de galets, qui correspond au creusement de la tranchée de fondation destinée à recevoir la dalle de soubassement pour l'anastylose du mur de Thoutmosis IV.

L'étude de la stratigraphie et la mise en séquence des différents niveaux détectés dans les sondages conduisent à quelques observations d'ordre général sur la zone.

— La largeur et la profondeur des fondations du bâtiment principal tendraient à corroborer l'hypothèse d'un bâtiment à plusieurs étages, quoique nous n'ayons aucun indice tangible d'un accès à un niveau supérieur<sup>32</sup>. En revanche, les bâtiments accolés à l'ouest et au nord, pour autant que leur état passablement réduit laisse en juger, appartiennent à la même phase d'occupation. Cependant, leurs fondations moins profondes pourraient faire penser qu'il s'agit de constructions annexes, aboutées et peut-être moins hautes. Celles-ci ont été également détruites par l'incendie qui a ravagé l'édifice central. La structure nord a ensuite été recoupée par la tranchée de fondation de l'enceinte de Nectanébo<sup>33</sup>.

— Les couches de terre orangée utilisées comme remblais pour exhausser le sol avant la construction ou comme radier de pose, ou encore pour combler les fondations des réduits témoignent toutes de la destruction par le feu d'un édifice antérieur dont nous n'avons trouvé aucune trace dans les secteurs fouillés. En revanche ces couches recouvrent les arasements de structures plus anciennes, de briques crues, attestant au moins deux phases successives d'occupation, vraisemblablement très rapprochées dans le temps, comme le révèle la céramique associée, relativement homogène, datant des XXV<sup>e</sup>-XXVI<sup>e</sup> dynasties. Les bâtiments détectés s'insèrent dans un tissu très dense d'édifices en briques, dans un quartier où semble avoir régné une intense activité urbaine au moins au début de la Basse Époque<sup>34</sup>.

— Cela n'est pas sans rappeler les fouilles conduites par C. Robichon à l'ouest du *temenos* de Montou, dans un secteur très proche du nôtre, mais situé plus au nord, c'est-à-dire à l'extérieur de l'enceinte d'Amon<sup>35</sup>. L'incendie qui a détruit le magasin semble s'être étendu à l'ensemble du quartier nord-ouest. Rappelons que plusieurs édifices incendiés, bien que difficilement identifiables, affleurent encore à l'est, dans l'espace compris entre le musée de Plein Air et le temple de Ptah<sup>36</sup>.

— Le quartier dit des « maisons des prêtres », situé au sud-est du Lac sacré, et fouillé dans les années 1970 par le Centre, bien qu'il soit plus ancien, apporte quelques éléments

30. Cf. *infra*, formes 1, 5, 9, 17, 21, 22.

31. Cf. *infra*, forme 17 ; un anneau de bronze, très corrodé (n° 1058.1).

32. Hypothèse d'un escalier au-dessus de la petite pièce du sud-ouest.

33. P. Béout *et al.*, *Karnak IX*, 1993, p. 168, 177.

34. Nous nous trouvons probablement à l'extérieur de l'enceinte d'Amon antérieure à Nectanébo qui doit se trouver plus au sud-est — son emplacement exact reste à déterminer — et à l'extérieur de l'enceinte de Montou, antérieure à l'enceinte actuelle et dont Robichon pensait avoir trouvé l'angle sud-ouest au nord-est de notre secteur, dans un sondage contre la face extérieure du tronçon nord de l'enceinte d'Amon ; cf. L. A. Christophe, *Karnak-Nord III*, p. 68.

35. À 100 m à l'ouest de la porte de Ptah ; *ibid.*, p. 61, 63-70. L'auteur distinguait trois phases de destruction et de reconstruction, et signalait la trouvaille sur un dallage d'une grande quantité de grains de blé brûlés, détail à rapprocher des observations de C. Grataloup, cf. P. Béout *et al.*, *op. cit.*, p. 167 n. 38.

36. Rien, pourtant, ne nous permet d'attribuer avec certitude l'incendie aux destructions perses.

de comparaison<sup>37</sup>. Les dimensions générales des bâtiments, le module des briques, le type d'appareil et de construction, se rapprochent de ceux que nous avons pu examiner, bien que nous ayons très peu d'informations sur la nature des fondations. Les maisons sont également accolées les unes aux autres, sans mur mitoyen. Les éléments de porterie, en pierre, sont assez semblables, bien que les nôtres ne soient pas inscrits. Les auteurs ont signalé des insertions de briques cuites ou rubéfiées dans les murs et attribuent la destruction des édifices à un incendie. Cependant, la répartition des espaces est différente. Les pièces de nos structures sont bien trop petites pour avoir servi d'habitat. Les trouvailles de nombreuses poteries en place au moment du dégagement de l'effondrement par nos prédécesseurs sembleraient confirmer que nous soyons plutôt en présence de magasins ou de lieux de stockage que d'habitations, sans pour cela exclure qu'il puisse s'agir de bâtiments associés à un habitat voisin mais dont nous n'aurions plus aujourd'hui aucune trace.

Dans cette hypothèse, il n'est peut-être pas nécessaire d'aller jusqu'à identifier — ou pour le moins comparer — ces bâtiments avec les édifices appelés « temples hauts », de structure beaucoup plus spécifique, massive et élevée<sup>38</sup>. Le fait que le sol du magasin principal soit aujourd'hui plus haut que celui des alentours ne peut avoir aucune signification dans la mesure où le quartier dans lequel ils devaient s'insérer a été profondément perturbé — jusqu'aux fondations — par les *sebbakhin* et par les plus récents nivellements d'aménagement de la zone nord-ouest du temple. Il n'est pas interdit de supposer que le niveau contemporain des sols environnants était identique à celui des pièces du bâtiment central.

— Les travaux menés à l'est de Karnak par l'équipe canadienne sur le site du temple d'Akhenaton et aux abords immédiats fournissent des informations qui peuvent éventuellement être mises en relation avec les « structures rubéfiées ». Plusieurs phases d'occupation postérieures au Nouvel Empire ont pu être déterminées : une phase, représentée essentiellement par des structures domestiques d'habitats et d'ateliers relativement modestes, se superposant directement à la phase ramesside<sup>39</sup>, est attribuée à l'époque éthiopienne (Phase D)<sup>40</sup>. Ce quartier a été démoli pour laisser place, à l'époque saïte et perse, à une nouvelle phase d'occupation de type plus résidentiel ou « officiel » (Phase C)<sup>41</sup>, qui pourrait correspondre à celle de nos structures rubéfiées. L'auteur signale que les édifices sont plus larges, plus serrés qu'à la période précédente et présentent des fondations profondes destinées sans doute à soutenir plusieurs étages, une structure compartimentée en cellules rectangulaires qui pourraient éventuellement rappeler nos réduits. Certaines parties du quartier ont pu être localement détruites par le feu<sup>42</sup>. Cependant, l'occupation a, semble-t-il, duré plus longtemps, au moins jusqu'à la XXX<sup>e</sup> dynastie (Phase B, quelques reconstructions et modifications res-

37. P. Anus, R. Sa'ad, « Habitations de prêtres dans le temple d'Amon-Rê de Karnak », *Karnak IV* (= *Kêmi XXI*), 1971, p. 217-238. Les maisons avaient été attribuées jusqu'à une date récente à la fin de la Troisième Période Intermédiaire et au début de la Basse Époque. Il semble qu'on puisse maintenant les dater plus précisément de la XXI<sup>e</sup> dynastie, cf. C. Traunecker, « Les résidents des rives du Lac sacré - Observations sur le quartier des prêtres à Karnak », in *Sixième Congrès International d'Égyptologie, Abstracts of Papers*, 1<sup>er</sup>-8 septembre 1991, Turin, 1991, p. 394-395 *id.*, « Les résidents des rives du Lac Sacré. Le cas d'Ankhfenkhonsou » *CRIPEL* 15, 1993, p. 83-93.

38. A. J. Spencer, « The brick foundations of Late Period peripteral temples and their mythological origins », in J. Ruffle *et al.*, *Glimpses of ancient Egypt, Studies in honour of H.W. Fairman*, Warminster, 1979, p. 132-137 ; C. Traunecker, « Les 'temples hauts' de Basse Époque : un aspect du fonctionnement économique des temples », *RdE* 38, 1987, p. 147-162.

39. Avec un hiatus de la XXI<sup>e</sup> à la XXIV<sup>e</sup> dynastie.

40. D. B. Redford *et al.*, *JARCE XXVIII*, 1991, p. 75-77.

41. *Ibid.*, p. 77-80, fig. 5 et 7. *Id.*, *JSSEA XVIII*, 1988, p. 31.

42. *Id.*, *JARCE XXVIII*, 1991, p. 75 n. 3 ; *id.*, « Interim report on the excavations at East Karnak, 1977-78 », *JARCE XVIII*, 1981, p. 16. L'incendie ne semble pourtant pas avoir été aussi systématique que dans les quartiers nord de Karnak.

pectueuses du bâti ancien), avant un démantèlement général qui n'a laissé place qu'à quelques « squatters » à l'époque ptolémaïque (Phase A)<sup>43</sup>, tandis que l'agglomération principale se serait recentrée autour du temple de Louqsor, et, sur la rive ouest, à Djémé.

— À Medinet Habou, quelques bâtiments datés de cette époque, situés à l'intérieur du périmètre de l'enceinte de l'ancien temple de Ramsès III, présentent des caractéristiques voisines, en particulier des fondations solides laissant présager plusieurs étages, de petites chambres rectangulaires disposées autour d'une pièce plus large. Certains d'entre eux ont subi un incendie<sup>44</sup>. Il s'agirait plutôt dans ce cas de maisons d'habitations.

## II. CÉRAMIQUE

Le matériel trouvé, au cours de notre intervention, dans les couches stratigraphiques associées aux fondations des structures, ne diffère en rien de celui découvert, lors des précédents dégagements, sur le sol d'occupation du bâtiment central et dans le sondage contre l'enceinte, tant du point de vue de l'analyse des principales familles de pâtes et de formes, de la fréquence et de la répartition des céramiques, que de celui de la datation. Il ne s'avérerait donc pas utile de présenter ici en détail la typologie d'un matériel rigoureusement identique et déjà bien étudié<sup>45</sup>. L'analyse qui suit n'est donc envisagée que dans sa relation avec la stratigraphie. Quelques éléments nouveaux permettent cependant de compléter ponctuellement la documentation.

L'étude a porté sur 781 tessons identifiables, sans qu'aucune céramique complète n'ait été découverte.

### A. PÂTES

Six principales familles de pâtes ont pu être reconnues, la première étant fortement majoritaire :

**Pâte A** (cf. C. G.<sup>46</sup>, pâte 2, P. Béout *et al.*, *Karnak IX*, 1993, p. 169)

Pâte marneuse orangée, moyennement fine, serrée et sonore ; cassure d'aspect feuilleté, bande interne rose foncé à beige clair, sans dégraissant végétal ; nombreux nodules blancs (calcaire), micas ; engobe beige à rosé.

43. *Id.*, *JARCE XXVIII*, 1991, p. 80-83.

44. U. Hölscher, *Medinet Habu Excavations V Post-ramessid remains, OIP*, 1954, Chicago, p. 6-7, fig. 4 (pl. 9-10), carré F6 : l'édifice, plutôt modeste, appartenant à la période précédente (XXII<sup>e</sup>-XXIV<sup>e</sup> dynasties) possède deux « placards » au nord et deux à l'est, que l'auteur décrit comme une caractéristique habituelle. Cependant la pièce centrale est munie de deux colonnes. D'autres, *ibid.*, p. 14-16, fig. 20 (pl. 13-14), datés des XXV<sup>e</sup>-XXVI<sup>e</sup> dynasties, sont de construction plus soignée et révèlent des fondations profondes, des murs épais dont les briques et les joints ont subi une rubéfaction provoquée par un incendie.

45. C'est la raison pour laquelle nous renverrons essentiellement à l'étude de la céramique réalisée par C. Grataloup ; cf. P. Béout *et al.*, *Karnak IX*, 1993, p. 163-166 et p. 169-175, en apportant quelques références supplémentaires. Il est important de préciser que le vocabulaire utilisé par C. Grataloup pour la description des formes céramiques a été respecté dans la majorité des cas. Nous tenons à remercier ici M. Rachid Migalla pour son aide dans la réalisation des dessins de céramique.

46. Dans le texte qui va suivre, toutes les références précédées de la mention C. G. se rapportent à l'étude de C. Grataloup, cf. *ibid.* ; Ø = diamètre.

**Pâte B** (cf. C. G., pâte 1, *ibid.*, p. 169)

Pâte alluviale rouge orangé, de type « chamois », moyennement grossière, moyennement serrée ; bande interne variant du rouge à l'orangé, peu ou pas de dégraissant végétal, quelques inclusions minérales (quartz, micas) ; engobe rouge à orangé (parfois très épais et bien lissé) ou non, traitement de surface en général peu soigné.

**Pâte C** (cf. C. G., pâte 7, *ibid.*, p. 173)

Pâte alluviale rouge orangé, grossière, comportant de nombreux trous ; bande interne large variant du noir au violet rougeâtre, nombreux dégraissants végétaux, inclusions minérales (quartz) ; engobe rouge à beige.

**Pâte D** (cf. C. G., pâte 4, *ibid.*, p. 173)

Pâte marneuse saumon, moyennement fine, serrée ; cassure d'aspect feuilleté homogène, sans dégraissant végétal ; rares nodules blancs minuscules (calcaire) ; engobe rouge bien lissé.

**Pâte E** (nouvelle pâte)

Pâte fine, serrée ; cassure rosée, sans dégraissant végétal ; engobe clair très bien lissé.

**Pâte F** (nouvelle pâte)

Pâte grise, moyennement fine, dense ; cassure homogène grise, d'aspect feuilleté, sans dégraissant végétal ; nodules blancs minuscules ; engobe beige orangé ; lissage peu soigné.

**B. FORMES****Pâte A***Formes ouvertes*

1. Bol possédant un bourrelet interne prononcé. Les stries « en arrondi » de tournage sont marquées à l'intérieur et/ou à l'extérieur<sup>47</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 7, n° 5.

Ø ouverture = 15-19 cm.

7 unités.

US : 1001, 1008, 1014, 1016, 1026, 1032, 1035, 1053, 1059.

2. Coupe à panse oblique et à bord déversé. On note des marques de tournassage sur la paroi externe sous la rupture<sup>48</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 7, n° 6-7.

Ø ouverture = 18-24 cm.

26 unités.

US : 1001, 1014 à 1016, 1026, 1032, 1035, 1047, 1059.

47. C. G., p. 164 n. 13.

48. P. French, « Late dynastic pottery from the vicinity of the south tombs », in B. J. Kemp, *Amarna Reports III*, Londres, 1986, fig. 9.18, n° MB 2.2.1 (N), MB 2.4 (H) (XXV<sup>e</sup> dynastie) ; A. J. Spencer, D. M. Bailey, *Ashmunein (1985)*, *British Museum Occasional Paper* 67, 1986, Londres, fig. 14, n° 29 (poterie dynastique).

3. Coupe à panse oblique et à bord déversé. Le pourtour extérieur de la lèvre est souligné. Les bourrelets internes et externes de tournage sont bien marqués<sup>49</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 7, n<sup>os</sup> 9-10.

Ø ouverture = 21-30 cm.

45 unités.

US : 1001, 1008, 1014 à 1016, 1026, 1027, 1031 à 1033, 1035, 1036, 1059.

4. Coupe à rebord en bourrelet déversé<sup>50</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 7, n<sup>o</sup> 11.

Ø ouverture = 17 cm.

5 unités.

US : 1014, 1016, 1027, 1029, 1032.

5. Coupe à panse oblique et à bord plus ou moins vertical. Ce type existe en forme haute et en forme basse<sup>51</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 19 et 25, famille 32.

Ø ouverture = 12-30 cm.

40 unités.

US : 1001, 1008, 1014, 1016, 1027, 1029, 1032, 1033, 1036, 1047, 1053, 1059.

#### *Formes fermées*

6. Jarre à lèvre haute, rentrante, bombée à l'extérieur<sup>52</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 7, n<sup>os</sup> 1-2.

Ø ouverture = 9-12 cm.

26 unités.

US : 1001, 1008, 1011, 1014, 1016, 1026, 1027, 1031, 1032, 1035, 1036, 1047.

7. Jarre à bandeau mouluré et épaule carénée. La panse est marquée de stries plates. Deux petites anses en oreille sont souvent placées dans la partie haute<sup>53</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 7, n<sup>os</sup> 2-4, forme 33.

Ø ouverture = 10-13 cm.

32 unités.

US : 1001, 1008, 1011, 1014 à 1016, 1026, 1027, 1029, 1033, 1035, 1036.

8. Jarre à bandeau mouluré et épaule carénée<sup>54</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 19, n<sup>o</sup> 19, fig. 20, n<sup>os</sup> 71, 85, 88, 113, famille 33.

Ø ouverture = 10-15 cm.

16 unités.

US : 1001, 1008, 1014 à 1016, 1026, 1027, 1036, 1047.

49. *Ibid.*, fig. 15, n<sup>o</sup> 34 (poterie dynastique).

50. *Ibid.*, fig. 15, n<sup>o</sup> 33 (poterie dynastique) ; W. Kaiser *et al.*, *MDAIK* 46, 1990, fig. 13, n<sup>o</sup> 17805 A : 13(36).

51. C. G., p. 171 n. 58 ; G. Castel, D. Meeks, *Deir el-Medineh 1970*, fasc. II, Gournet Mar'eï sud, *FIFAO* XII 2, 1980, pl. XVIIIb, n<sup>os</sup> 3-5 (XXV<sup>e</sup> dynastie) ; W. Kaiser *et al.*, *op. cit.*, fig. 14, n<sup>o</sup> 3 (XX<sup>e</sup>-XXIV<sup>e</sup> dynasties) ; A. J. Spencer, D. M. Bailey, *op. cit.*, fig. 14, n<sup>os</sup> 26-27 (poterie dynastique).

52. *Ibid.*, fig. 18, n<sup>os</sup> 54-55, fig. 21, n<sup>o</sup> 79 (poterie dynastique) ; K. Mysliwicz, *Keramik und Kleinfunde aus der Grabung im Tempel Sethos I in Gurna*, *AVDAIK* 57, 1987, Mayence, n<sup>os</sup> 400 et 403 (époque tardive) ; R. J. Wenke, N. Pyne, « Appendix J : the ceramics » in R. J. Wenke, *Archaeological investigation at el-Hibeh 1980. Preliminary Report*, *ARCER* 9, 1984, Undena, Malibu, *Appendix* 1.4, n<sup>o</sup> 200 (sans contexte stratigraphique précis).

53. K. Mysliwicz, *op. cit.*, n<sup>os</sup> 399, 417, 429 (époque tardive) ; A. J. Spencer, D. M. Bailey, *op. cit.*, fig. 22, n<sup>os</sup> 82-83 (Troisième Période Intermédiaire).

54. K. Mysliwicz, *op. cit.*, n<sup>o</sup> 471 (époque tardive) ; A. J. Spencer, D. M. Bailey, *op. cit.*, fig. 21, n<sup>o</sup> 73 (Troisième Période Intermédiaire).

**9. Jarre à bord coupé droit et à parois internes inclinées<sup>55</sup>.**Cf. dessin C. G., fig. 20, n<sup>os</sup> 20 et 86, famille 35.

Ø ouverture = 10-18 cm.

16 unités.

US : 1001, 1008, 1016, 1026, 1036, 1047, 1053, 1059.

**10. Jarre à col droit marqué par deux stries<sup>56</sup>.**Cf. dessin C. G., fig. 20, n<sup>os</sup> 99, 102, famille 34.

Ø ouverture = 10 cm.

11 unités.

US : 1011, 1015, 1016, 1033, 1059.

**Pâte B***Formes ouvertes***11. Coupe évasée à bord déversé, à paroi oblique tournassée<sup>57</sup>.**Cf. dessin C. G., fig. 7, n<sup>o</sup> 21.

Ø ouverture = 17-28 cm.

8 unités.

US : 1008, 1015, 1016, 1026, 1027, 1033, 1035, 1059.

**12. Fond mouluré à base découpée à la ficelle.**

Cf. dessin C. G., fig. 15, familles 1 et 2.

Ø de base = 5 cm.

10 unités.

US : 1001, 1008, 1014 à 1016, 1026, 1027, 1031, 1036.

**13. Support de jarre à bord arrondi, souligné par une strie. Les parois sont convexes<sup>58</sup>.**Cf. dessin C. G., fig. 15, n<sup>o</sup> 419, famille 4.

Ø le plus large = 8,5 cm, H. = 16 cm.

2 unités.

US : 1036.

*Formes fermées***14. Jarre à col assez court, à bord droit souligné par une moulure. Ce type possède parfois un engobe orangé à rouge, épais, bien lissé<sup>59</sup>.**

Cf. dessin C. G., fig. 16, famille 7.

Ø ouverture = 10-11 cm.

10 unités.

US : 1016, 1032, 1036, 1059.

55. C. G., p. 172 n. 61 ; P. French, in B. J. Kemp, *Amarna reports III*, fig. 9.17, n<sup>o</sup> 3.1.1 (P.1) ; *id.*, « A preliminary study of pottery in lower Egypt in the late dynastic period and ptolemaic period », *Cahiers de la Céramique Égyptienne* 3, 1992, p. 85, n<sup>o</sup> 7 (milieu du VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) ; U. Hölscher, *Medinet Habu excavations V*, pl. 47, n<sup>o</sup> C5 (XXVI<sup>e</sup> dynastie) ; A. J. Spencer, D. M. Bailey, *op. cit.*, fig. 21, n<sup>o</sup> 72 (Troisième Intermédiaire).

56. C. G., p. 172, n. 60 ; A. J. Spencer, D. M. Bailey, *op. cit.*, fig. 22, n<sup>os</sup> 88-89 ; P. French, in B. J. Kemp, *Amarna reports III*, fig. 9.17, n<sup>o</sup> M.J.2.1.3(A).

57. C. G., p. 165 n. 24 ; H. G. Fischer, « The pottery », in R. Anthes, *Mit Rahineh 1956*, Philadelphie, 1965, pl. 62, n<sup>o</sup> 545 (XXII<sup>e</sup> dynastie) ; R. J. Wenke, N. Pyne, *op. cit.*, 101, n<sup>o</sup> 416 (sans contexte stratigraphique précis).

58. C. G., p. 170 n. 49 ; P. French, H. Ghazy, « Pottery of the late dynastic period at Saqqara », *Cahiers de la Céramique Égyptienne* 2, 1991, n<sup>o</sup> 111 (XXV<sup>e</sup>-XXVI<sup>e</sup> dynastie).

59. C. G., p. 170 n. 51 ; H. G. Fischer, in R. Anthes, *Mit Rahineh 1955*, Philadelphie, 1959, 23, n<sup>o</sup> 32 ; *id.*, in R. Anthes, *Mit Rahineh 1956*, pl. 60, n<sup>o</sup> 417 (tardif) ; P. French, *op. cit.*, fig. 9.8, n<sup>o</sup> S.J.1.2.1W et 1.2.2.(P) ; *ibid.*, 1991, n<sup>o</sup> 87 (XXV<sup>e</sup>-XXVI<sup>e</sup> dynastie).

**15.** Petit pot globulaire à lèvre interne presque droite<sup>60</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 17, famille 14.

Ø ouverture = 11 cm.

2 unités.

US : 1016.

**16.** (n° 1001.5, pl. XIV) Fragment de panse de petit pot globulaire décoré d'une représentation très sommaire de tête de « Bès ». Des incisions dans la pâte fraîche indiquent les sourcils, des pastilles de pâte les yeux, les oreilles et le nez<sup>61</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 15, n° 66, famille 6.

Ø maximum = 6 cm.

### **Pâte C**

#### *Formes ouvertes*

**17.** Plateau à pain (?) ou couvercle, pour les formes de diamètre plus petit. Deux types coexistent : le type bas et adouci et le type haut (pl. XI)<sup>62</sup>.

A : Ø ouverture = 60 cm et plus.

7 unités.

B : Ø ouverture = 24 à 40 cm.

37 unités.

US : 1001, 1008, 1011, 1014, 1016, 1026, 1027, 1031, 1033, 1036, 1047, 1053, 1058, 1059.

**18.** (pl. XI) Coupe évasée à paroi épaisse. Une ou plusieurs impressions de corde appliquées dans la pâte fraîche en décorent la paroi externe<sup>63</sup>.

Ø ouverture = 29-44 cm.

7 unités.

US : 1001, 1014, 1016, 1036, 1059.

**19.** Jatte à bord en bandeau ou à moulure<sup>64</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 18, familles 25 et 26.

Ø ouverture = 16-26 cm.

24 unités.

US : 1001, 1008, 1011, 1014, 1016, 1027, 1033, 1035, 1036, 1059.

60. G. Castel, D. Meeks, *Deir el Medineh* 1970, pl. XIXb, n° 43 (XXV<sup>e</sup> dynastie) ; K. Mysliwicz, *op. cit.*, n° 367 (époque tardive).

61. C. G., p. 170 n. 50 ; J. Bourriau, *Umm el Ga'ab : Pottery of the Nile Valley before the Arab Conquest*, Cambridge, 1981, p. 83, n° 161 ; H. G. Fischer, *op. cit.*, pl. 60, n° 434 et 436 (tardif) ; P. Charvát, « The Bes jug. Its origin and development in Egypt », *ZĀS* 107, 1980, p. 46-52.

62. P. French, in B. J. Kemp, *Amarna reports III*, fig. 9.16, n° SP.1.1.1.(A) (XXV<sup>e</sup> dynastie) ; K. Mysliwicz, *op. cit.*, n° 348 ; A. J. Spencer, D. M. Bailey, *op. cit.*, fig. 25, n° 119 et 121 (poterie dynastique).

63. K. Mysliwicz, *op. cit.*, n° 211, 215 ; A. J. Spencer, D. M. Bailey, *op. cit.*, fig. 13, n° 21 (poterie dynastique).

64. P. French, *Cahiers de la Céramique Égyptienne* 3, 1992, n° 56 (XXV<sup>e</sup>-XXVI<sup>e</sup> dynastie) ; R. J. Wenke, N. Pyne, *op. cit.*, n° 129 (sans contexte stratigraphique précis).

*Formes fermées*

**20.** Jarre de stockage à bord mouluré muni de deux anses. Un décor pincé court parfois sous la lèvre<sup>65</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 22, n° 51, famille 47.

Ø ouverture = 39-46 cm.

6 unités.

US : 1008, 1014, 1016, 1036.

**21.** (n° 1014.4 (miniature) ; n°s 1001.6, 1016.5 et 1016.6, 1036.3, pl. XII) « fire-dogs », cônes évidés munis de deux supports en forme d'« ailettes ». La panse est généralement percée d'un trou circulaire. Une « queue » en forme de bouton, située entre les « ailettes », peut servir de troisième support. La partie supérieure du cône est la plupart du temps ouverte<sup>66</sup>. Nous-mêmes n'avons trouvé aucun exemplaire complet<sup>67</sup>.

Cônes : Ø ouverture = 5,5-12 cm.

4 unités.

« Ailettes » : L. = 9-10 cm.

9 unités.

US : également présent en 1015, 1026, 1053.

**Pâte D**

**22.** Gourde à col droit et à petit bourrelet externe. Le goulot est rapporté, de même que les deux petites anses à la jonction du col et de la panse<sup>68</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 22, n° 24, famille 45.

Ø ouverture = 5 cm.

US : 1053.

**Pâte E**

**23.** (pl. XI) Bouteille à haut col évasé. On note, sous l'étranglement du goulot, l'amorce d'une petite épaule<sup>69</sup>.

Ø ouverture = 4 cm.

US : 1033.

**Pâte F**

**24.** Jarre à lèvre basse et à épaule carénée, de type levantin<sup>70</sup>.

Cf. dessin C. G., fig. 23, n° 50, famille 49.

Ø ouverture = 12 cm.

2 unités.

US : 1016, 1032.

65. C. G., p. 173 n. 68 ; G. Castel, D. Meeks, *op. cit.*, pl. XIXb, n° 51 (XXV<sup>e</sup> dynastie).

66. C. G., p. 171 n. 54, famille 27 ; H. G. Fischer, in R. Anthes, *Mit Rahineh 1955*, fig. 12 ; *id.*, in R. Anthes, *Mit Rahineh 1956*, pl. 67, n°s 620-621, 624 ; A. J. Spencer, D. M. Bailey, *op. cit.*, fig. 26 (poterie dynastique) ; D. A. Aston, « Ancient egyptian 'fire-dogs' - a new interpretation », *MDAIK* 45, 1989, p. 27-32. D. B. Redford, « The excavation of the temple C », *JSSEA* XVIII, 1988, pl. Xb (saïte).

67. L'exemplaire qui figure en haut de la pl. XII, intact, a été découvert lors de la fouille précédente.

68. C. G., p. 173 n. 67 ; H. G. Fischer, *op. cit.*, pl. 61, n° 558 (tardif) ; A. J. Spencer, D. M. Bailey, *op. cit.*, fig. 93, n° 6.

69. U. Hölscher, *op. cit.*, pl. 47, n° S1 (XXVI<sup>e</sup> dynastie) ; K. Mysliwiec, *op. cit.*, n°s 404-405 (époque tardive).

70. C. G., p. 174 n. 69 ; D. B. Redford, « The first season of excavation at Mendès (1991) », *JSSEA* XVIII, 1988, p. 68, fig. 8, n°s 1 et 2 (famille proche ; V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.).

Le matériel associé aux fondations des structures s'inscrit globalement dans le cadre chronologique des XXV<sup>e</sup> et XXVI<sup>e</sup> dynasties, bien que l'on doive reconnaître que certaines familles de formes appartiennent parfois également à l'époque précédente (Troisième Période Intermédiaire), ou à la période suivante (jusqu'à la XXX<sup>e</sup> dynastie). Malgré le caractère succinct de cette présentation, celle-ci nous aura néanmoins permis d'identifier les céramiques caractéristiques de la période saïte. Nous pouvons citer en exemple les jarres à bandeau mouluré, qui représentent un indice chronologique appréciable, ainsi que leur association avec d'autres familles céramiques bien connues, telles les « fire-dogs », les vases de type « Bès » ou encore les gourdes à petites anses.

L'analyse du matériel céramique provenant, en fondation, des couches associées à la construction des bâtiments incendiés et la comparaison avec celui des strates immédiatement antérieures tendraient à montrer une succession relativement rapide de phases d'occupation et de reconstruction au cours des XXV<sup>e</sup>-XXVI<sup>e</sup> dynasties. Cependant, la faible profondeur des sondages pratiqués, du fait de la courte durée de la campagne, ne nous a malheureusement pas permis de tirer des conclusions plus précises sur la date des phases plus anciennes.

### III. OBJETS

La liste suivante n'a pas de caractère exhaustif. Seuls sont présentés les objets les plus représentatifs, possédant des critères chronologiques précis et susceptibles d'être mis en relation avec le matériel céramique bien daté trouvé dans les mêmes couches.

#### A. TERRACOTTAS

##### *Figurines animales* (pl. XIII)

Pâte alluviale, brune, moyennement grossière, à cœur gris ; dégraissant végétal ; engobe orangé assez grossièrement lissé ; objets modelés, de longueur variable, 4 à 15 cm ; 6 unités (1008.2, 1011.2, 1014.1 et 1014.2, 1016.2 et peut-être 1059.2).

Ces figurines représentent d'une manière très rigide des quadrupèdes munis d'une queue. Aucun des exemplaires que nous avons trouvés n'est complet, tête et pattes étant systématiquement absentes. Il est donc difficile de définir l'espèce qu'ils devaient figurer, bovidés ou équidés<sup>71</sup>.

71. A. J. Spencer, D. M. Bailey, *op. cit.*, 9-10, fig. 6, n<sup>os</sup> 1-8, fig. 7, n<sup>os</sup> 9-11. Les auteurs pensent qu'il s'agit plutôt de modèles de chevaux et les datent de la Troisième Période Intermédiaire à la XXVI<sup>e</sup> dynastie ; D. B. Redford, « Preliminary report of the first season of excavation in East Karnak, 1975-1976 », *JARCE* XIV, 1977, p. 14, pl. IX2 (Karnak-est, phase C, XXV<sup>e</sup>-XXVI<sup>e</sup> dynastie) ; *id.*, *JARCE* XXVIII, 77, n. 8 ; J. Leclant, G. Clerc, « Fouilles et travaux en Égypte et au Soudan, 1989-1990 », *Orientalia* 60, 1991, p. 218 (Karnak-est, Phase D, VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). Cependant, le n<sup>o</sup> 1059.2, pourrait figurer l'encolure, la tête et les cornes d'un bovidé.

*Figurines féminines* (pl. XIII)

N° 1016.1 : Pâte calcaire moyennement fine, lissage grossier. Seule la tête est conservée (H. = 3 cm). La représentation du visage est très sommaire : perruque stylisée par un boudin d'argile incisé, nez pincé, yeux en pastille<sup>72</sup>.

N°s 1008.1 et 1016.3 : Pâte alluviale grossière, rouge orangé, à cœur gris ; dégraissant végétal ; engobe orangé, lissé grossièrement ; objets modelés (L. conservée = 6-8 cm). Les deux modèles représentent de manière fruste une figure féminine aux caractères sexuels prononcés (hanches larges, triangle pubien disproportionné, au système pileux stylisé par de petites incisions). Le revers de la statuette est plat, suggérant une position couchée du personnage. La tête a disparu dans les deux cas, mais on peut penser qu'elle était du même type que 1016.1. Le nombril est figuré par une large cupule. L'une des deux statuettes révèle encore des seins de petite taille<sup>73</sup>.

*B. OBJETS DIVERS*

Signalons, pour mémoire, les objets suivants :

- n° 1011.1 : œil-oudjat en « faïence » vert pâle (l. = 2 cm ; pl. XIV)<sup>74</sup> ;
- n° 1014.3 : pion de jeu ou poids miniature conique en grès (H. = 3 cm ; pl. XIV)<sup>75</sup> ;
- n° 1014.5 : poids ovoïde en calcaire (œuf factice? Ø = 3,5 cm)<sup>76</sup> ;
- n° 1016.4 : tesson de céramique retaillé en forme de jeton (Ø = 3 cm) ;
- n° 1026.1 : fragment de poids ou de marteau en diorite (?) de section circulaire, au sommet bombé (H. = 8 cm ; pl. XIV) ;
- n° 1058.1 : anneau de bronze très corrodé ;
- n° 1059.1 : fragment d'amulette de faïence représentant une divinité<sup>77</sup>.

**IV. CONCLUSIONS GÉNÉRALES**

Cette courte intervention sur les structures de briques crues rubéfiées du secteur nord-ouest a permis d'en confirmer la datation présumée par nos prédécesseurs et d'en étudier plus précisément les fondations. Nous avons pu compléter l'étude de la céramique associée et commencer l'analyse des strates antérieures à la construction. Les quelques résultats pré-

72. Cf. W. M. F. Petrie, *Objects of daily Use*, Londres, 1927, pl. 52, n°s 426-427 ; U. Hölscher, *op. cit.*, 58, n° 5, pl. 34 E (présupposé copte ; Le Caire, JE 59696) ; D. B. Redford, *JARCE* XIV, 1977, p. 15 n. 17, pl. IX1.

73. Cf. W. M. F. Petrie, *op. cit.*, pl. 52, n°s 425-427 ; U. Hölscher, *op. cit.*, 58 n° 3, pl. 34 C (s. d., carré F 7 ; Le Caire, JE 59693).

74. Cf. W. M. F. Petrie, *Amulets*, Londres, 1914, pl. 25, n° 138 a-e.

75. Cf. W. M. F. Petrie, *Objects of daily use*, pl. 43, n° 179.9 ; A. Cour-Marty, « Les poids égyptiens, de précieux jalons archéologiques », *CRIPPEL* 12, 1990, fig. M6, n° 49.

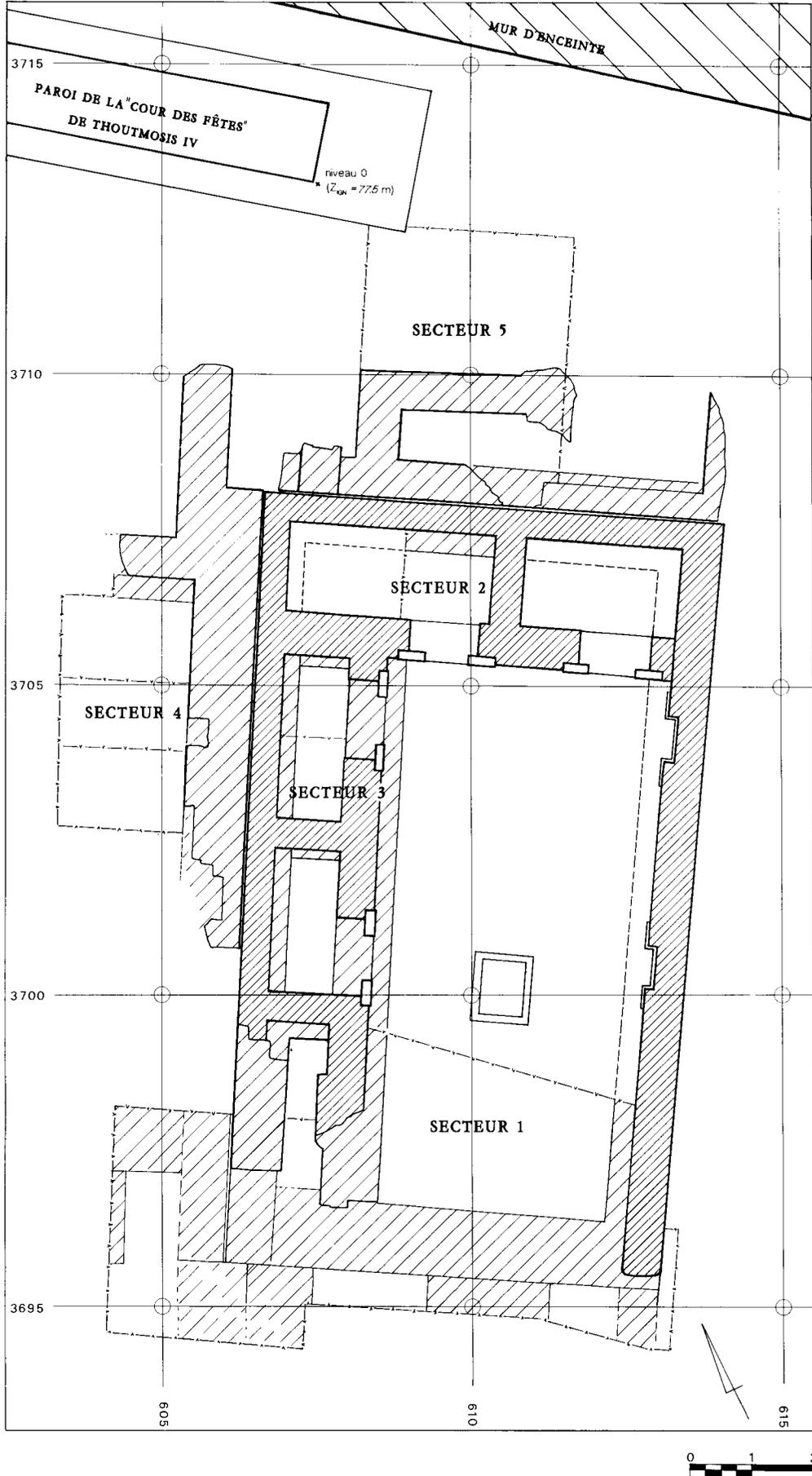
76. Cf. P. Brissaud, J. Yoyotte, « Fouilles récentes à Tanis. Résultats et problèmes », in *L'égyptologie en 1979 - axes prioritaires de recherches I*, Paris, 1982, p. 198.

77. Les autres objets, trouvés dans des couches perturbées, présentent moins d'intérêt, d'autant plus que leur datation reste imprécise. Les fiches d'inventaire sont consultables au CFEETK : fragment de panse et fond de vase en calcite (1001.1) ; poids miniature de silex en amande, à base plate (1001.2) ; fragment de pion de jeu en « faïence » (1001.3) ; fragment d'amulette de « faïence » en forme de faucon (1001.4) ; tesson retaillé en forme de jeton (1001.8) ; poids de pierre cubique arrondi (1036.1 ; cf. pl. XIV) ; figurine animale de terre cuite (1036.2 ; cf. pl. XIII).

sentés ici pourront fournir des indications supplémentaires, dans le cas où une fouille de plus grande importance interviendrait dans cette zone. Rappelons que toute la partie extérieure du magasin, côté est, se trouve encore enfouie sous des remblais de même nature que ceux de l'effondrement nettoyé à l'intérieur. Le dégagement des éléments de murs rubéfiés, ainsi que des bases de colonnes encore en place que l'on peut apercevoir sous ces remblais, apporteront sans doute des informations complémentaires sur l'agencement des divers édifices dans le quartier. D'autre part, l'exploration plus profonde des phases antérieures mériterait sans doute le démontage d'une partie de la structure rubéfiée. Il serait également souhaitable d'effectuer quelques nettoyages des vestiges des quelques édifices calcinés encore visibles à l'est, jusqu'au temple de Ptah<sup>78</sup>.

---

78. Cf. *supra*, n. 36.



Plan général. Implantation des sondages (dessin F. Leclère).



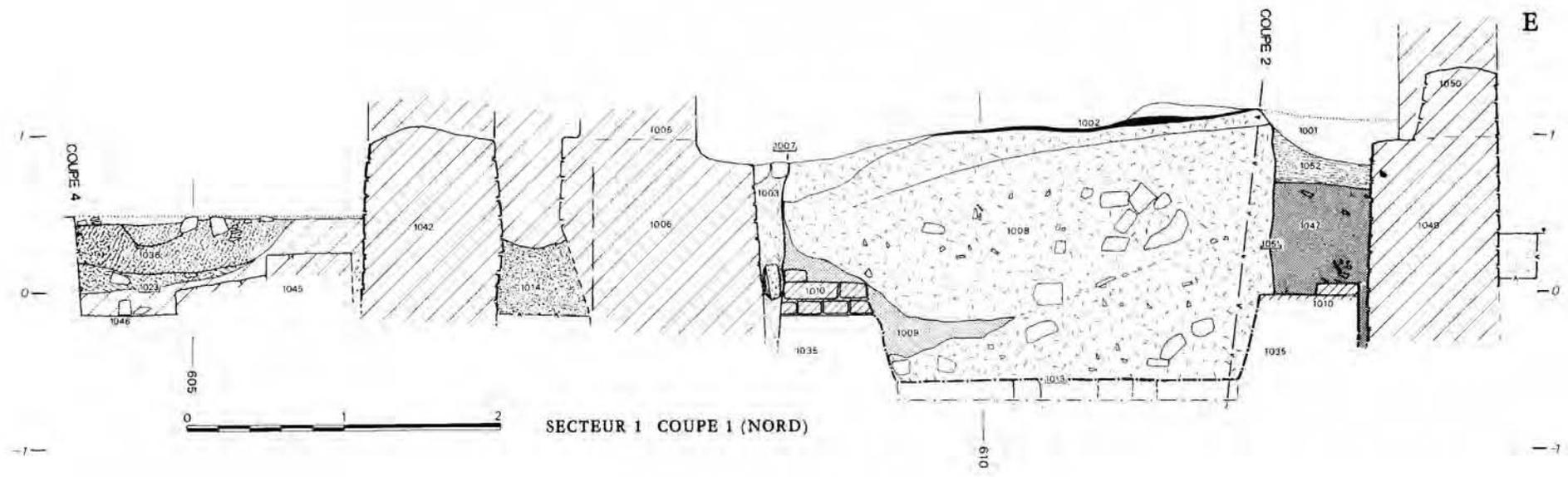
a. Vue générale des structures, prise du nord-ouest (cliché F. Leclère).



b. Vue générale du secteur 1, prise de l'ouest (cliché F. Leclère).

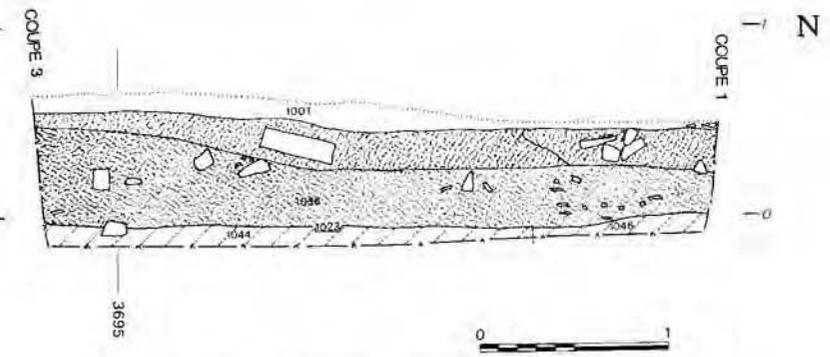


O



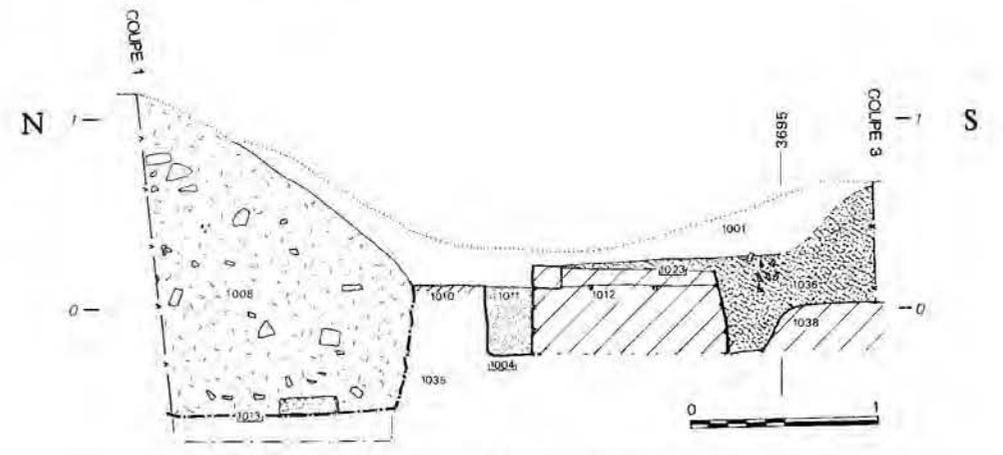
SECTEUR 1 COUPE 1 (NORD)

S



SECTEUR 1 COUPE 4 (OUEST)

N



SECTEUR 1 COUPE 2 (EST)

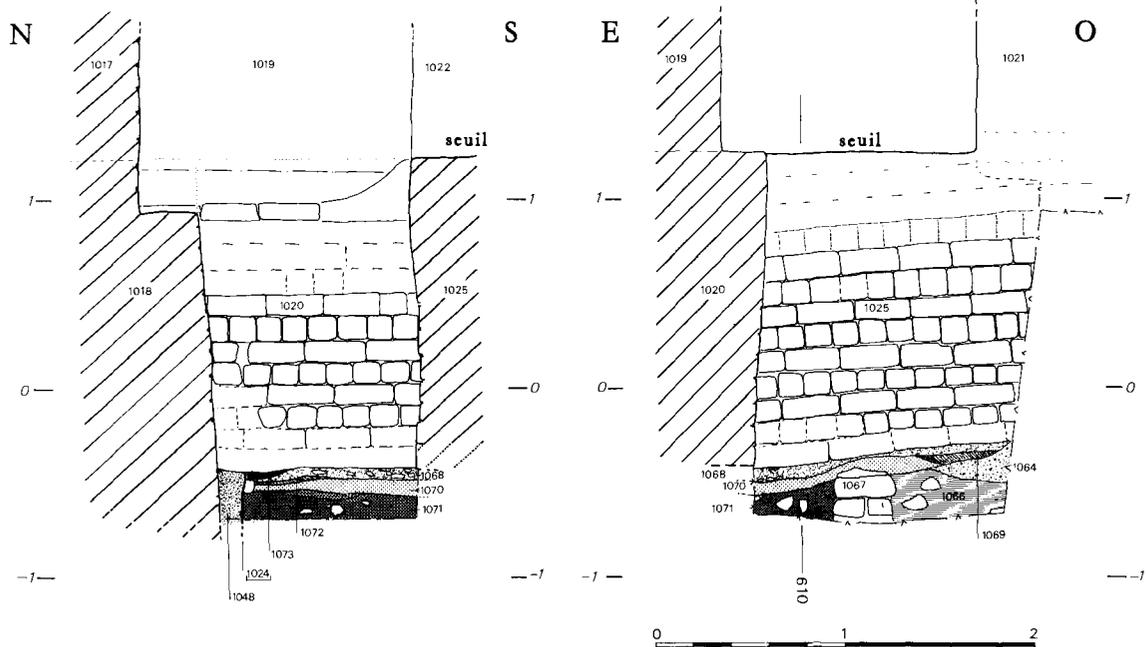
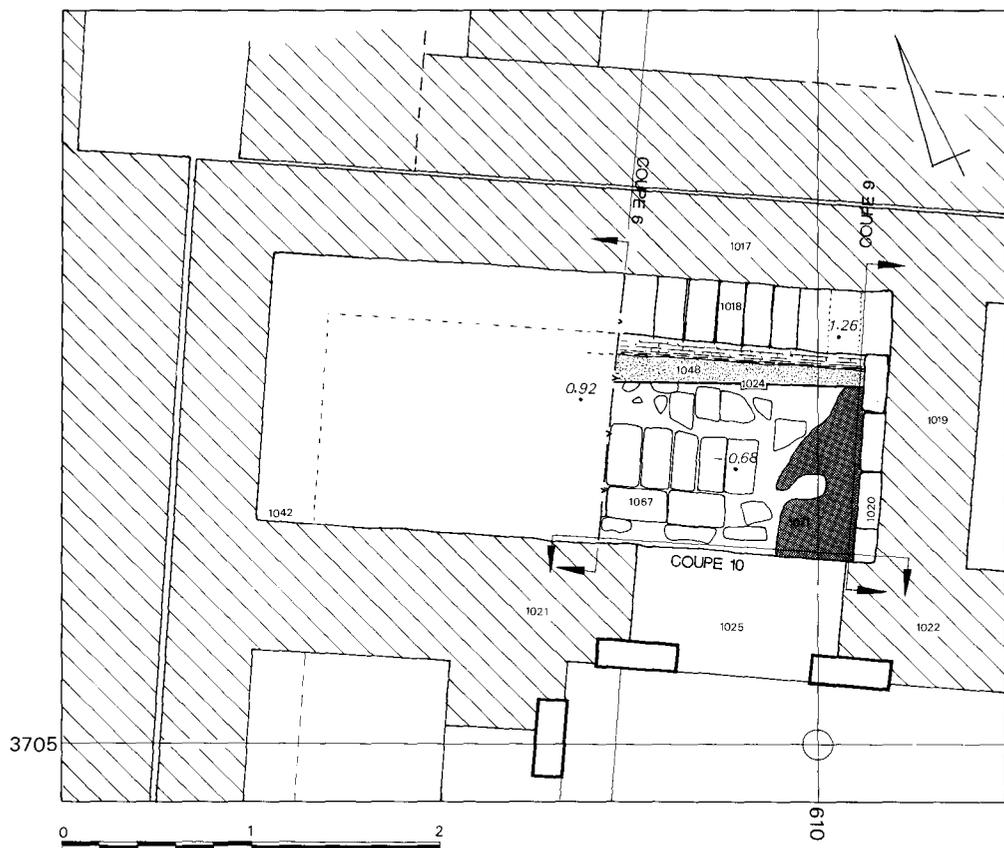
Coupes du secteur 1.



a. Secteur 1 : coupe 1 (*cliché F. Leclère*).



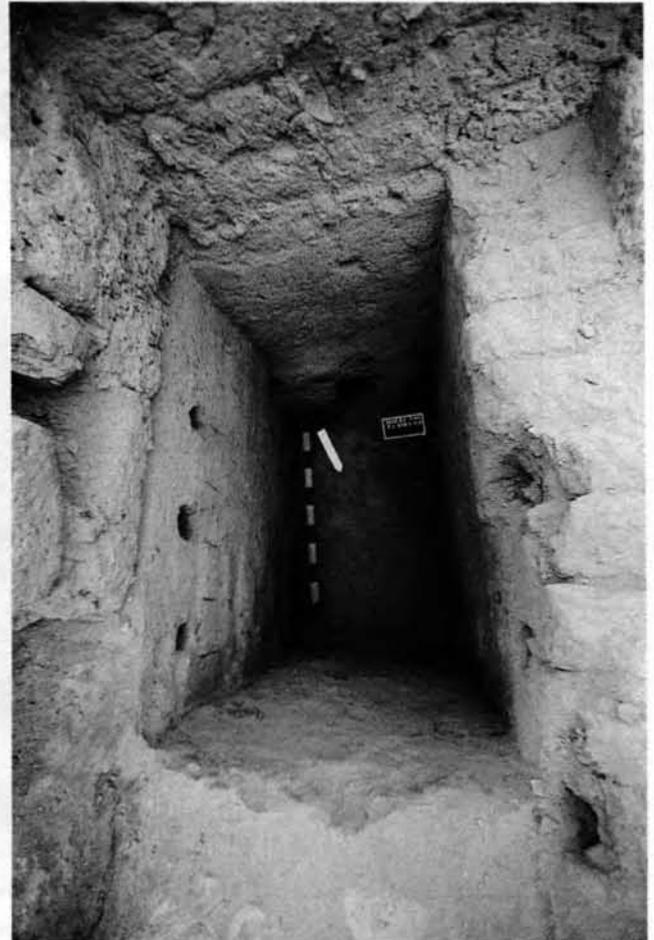
b. Secteur 1 : coupe 3 (*cliché F. Leclère*).



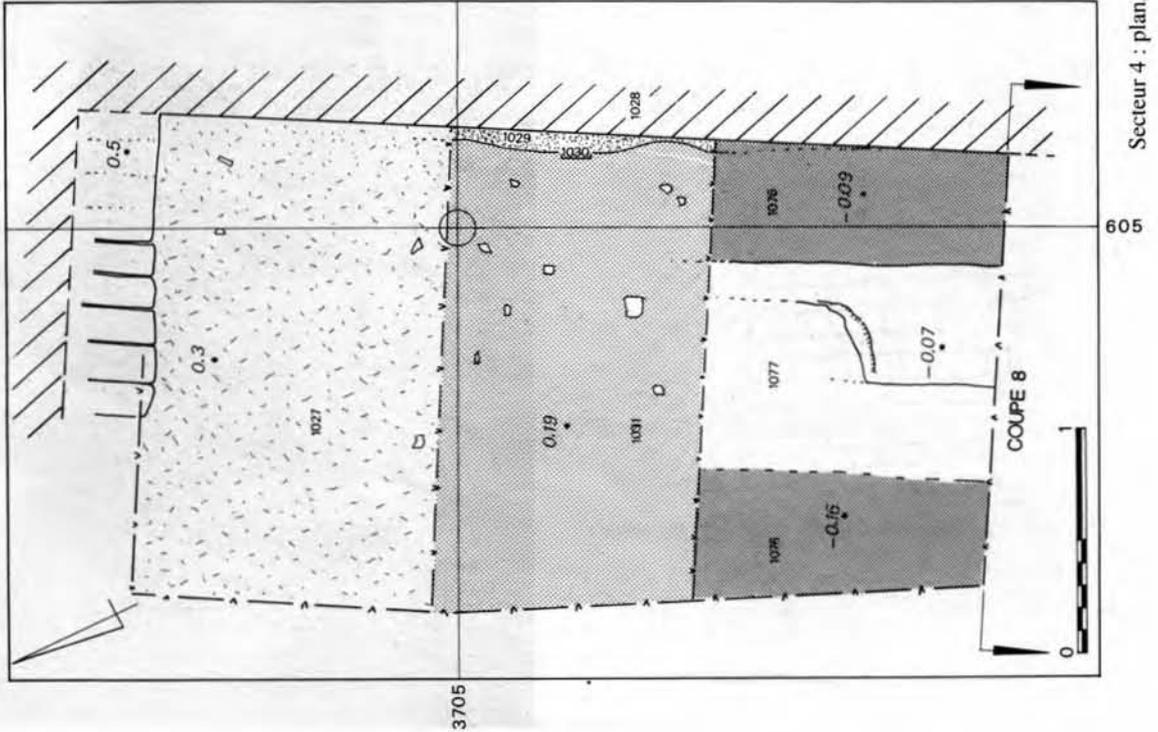
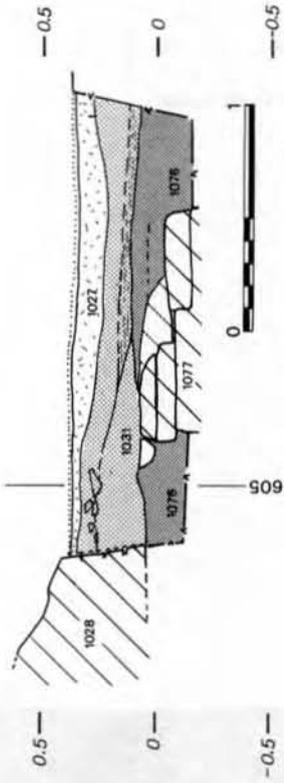
Secteur 2 : plan, coupes 9 et 10.



a. Secteur 2 : coupe 6 (*cliché G. Réveillac*).

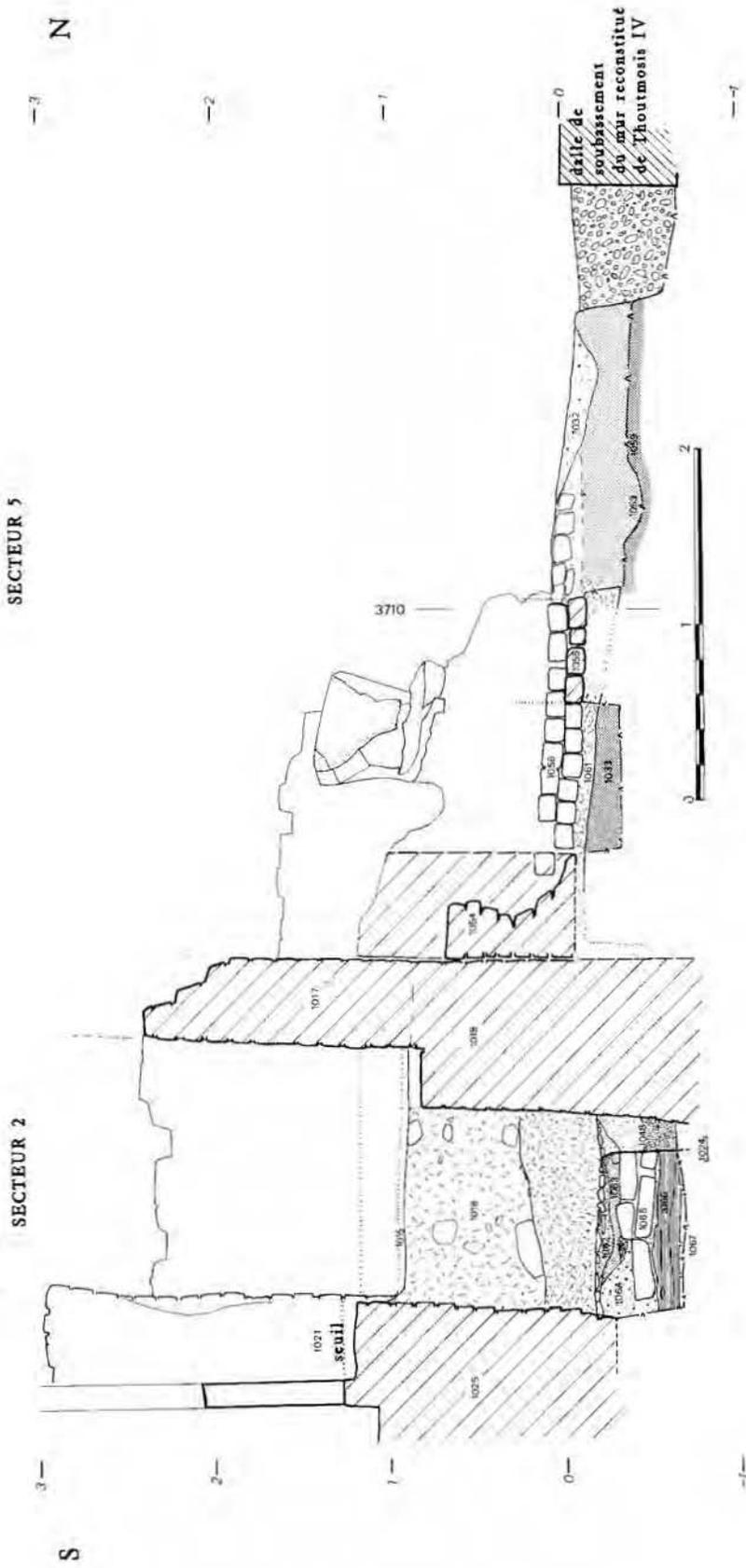


b. Secteur 3 (*cliché G. Réveillac*).

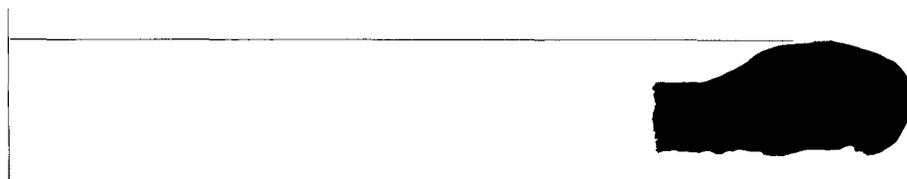


Secteur 4 : plan, coupe 8 et vue générale (cliché F. Lecière).

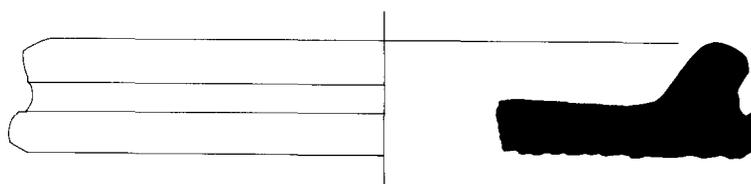




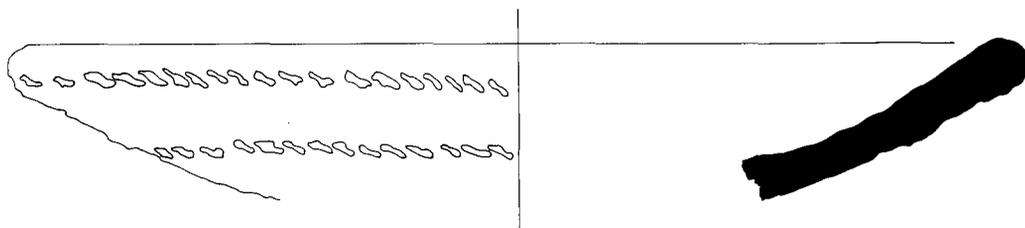
Secteurs 2 et 5 : coupe 6.



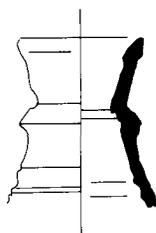
Pâte C, forme 17, US 1016.



Pâte C, forme 17, US 1016.



Pâte C, forme 18, US 1036.



Pâte E, forme 23, US 1033.

Céramique.





N° 1001.6



N° 1016.5



N° 1016.6



N° 1016.7



N° 1036.3



N° 1014.4





N° 1008.1



N° 1016.1



N° 1016.3



N° 1059.2



N° 1016.2



N° 1036.2



N° 1014.1



N° 1008.2



N° 1014.2



N° 1011.2



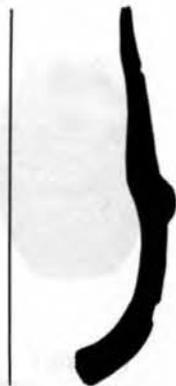
Figurines féminines. Figurines animales (cliché G. Réveillac).



N° 1014.3



N° 1001.5



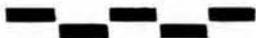
N° 1016.8



N° 1011.1



N° 1036.1



N° 1026.1

Vase Bès n° 1001-5. Objets (*cliché G. Réveillac*).